



ASEN

Association salle d'escalade de Neuchâtel
Case postale 67
2002 Neuchâtel
presidence.asen@gmail.com

Procès-verbal de l'AG, assemblée générale annuelle ordinaire de l'association salle d'escalade à Neuchâtel (ASEN), le jeudi 21 octobre 2021, à 19 heure à la salle d'escalade Asenaline.

Présents : 38 membres + 7 membres du comité

Membres excusé.es : Quentin Jeanneret, Nicolas Amstutz, Pacal Renaudin, Michel Hauser (comité)

Membres du comité présent : Fabio, Cédric, Régis, Iannis, Vincent, Ali, Juliette

Président : Ali

Rédaction du PV : Juliette

En préambule à l'assemblée : Les points 9 et 10 sont ajoutés à l'ordre du jour initialement prévu suite à des demandes de membres, comme c'est prévu dans les statuts.

Ordre du jour de l'assemblée générale :

- 1) Acceptation du procès-verbal de l'AG du 3 septembre 2020
- 2) Rapport d'activité du comité
- 3) Présentation des comptes de l'association 01.01.2020-31.12.2020, Fabio Boffetti
- 4) Rapport des vérificateurs de compte
- 5) Rapport du gestionnaire des membres, qui est aussi le gérant : Iannis
- 6) Rapport du gérant, qui est aussi gestionnaire des membres : Iannis
- 7) Renouvellement du comité
- 8) Le projet Asen'issement : Régis
- 9) Nouveau règlement des cours : Précisions et décisions
- 10) Qualités des ouvertures et attractivité de la salle
- 11) Divers

Préambule du président :

L'assemblée générale a débuté par un hommage à deux membres importants de l'association tragiquement décédés au cours de l'hiver 2020-21 : Thibault et John, pour lesquels une minute de silence a été observée.

1) Procès-verbal de l'AG du 3 septembre 2020

Accepté à l'unanimité par les membres présents à cette assemblée générale.

2) Rapport d'activité du comité

Cette année a été marquée par les changements de mesures récurrents liés à la crise sanitaire. Le comité s'est retrouvé 5 fois dans le but à la fois de s'adapter à ces nouvelles mesures, de régler les affaires administratives courantes et de permettre une ouverture maximale de la salle. Huit courriers ont été envoyés aux membres, ce qui est une fréquence plutôt inhabituelle dans notre association mais nécessaire au vu des multiples plans de réorganisation. Pour cette dernière période, marquée par l'obligation de posséder un certificat Covid si l'on souhaite participer à une activité en intérieur, donc pour venir grimper à la salle, et pour l'association d'assurer le respect de cette obligation, le comité a engagé 4 étudiant.es qui s'occupent de contrôler les certificats pendant les périodes d'ouverture, en plus de Iannis, présent presque en permanence.

Le comité a par ailleurs eu l'occasion cette année d'organiser une sortie escalade/grillade pour permettre de réunir toutes les personnes qui travaillent à l'Asen – ouvreurs et ouvreuses, concierges, gérant, caissier, président et secrétaire – dans une ambiance informelle et amicale.

3) Les comptes de l'association 01.01.2020-31.12.2020, Fabio Boffetti

Les fermetures périodiques imposées par les mesures liées la pandémie et le gel des cotisations des membres durant 2 mois représentent un manque à gagner annuel d'un montant de Fr. 30'000. Malgré cette année 2020 en demi-teinte, la santé financière demeure plutôt bonne, avec un excédent positif de Fr. 19'487, alors que la moyenne des années précédentes se situe plutôt autour des Fr. 40-50'000 de bénéfice. Cet excédent positif s'explique notamment par des charges diminuées du fait de la fermeture de la salle. Les frais d'exploitation ont donc été moindre (gaz, électricité, outillage, entretien, aucun achat de magnésie, etc...). À noter également que la Ville nous a octroyé un rabais de 75% sur le loyer (1610.- au lieu de 5000.-)

En parallèle, il y a eu une explosion des entrées caisse, ainsi que de nombreuses inscriptions durant la période estivale, alors qu'habituellement les grimpeuses et grimpeurs se rendaient dehors lors de la belle saison. Les restrictions de mouvement dues aux mesures sanitaires ont probablement joué en notre faveur, voyant arriver ce « nouveau » public privilégiant des activités locales à ce moment-là.

L'exercice comptable 2020 en 4 chiffres :

(Le détail des comptes peut être consulté en s'adressant au caissier : caissier.asen@gmail.com)

- Fortune au 31.12.2019 : 227'054.-
- Recettes : 132'218.-
- Dépenses : 112'731.-
- Fortune au 31.12.2020 : 241'531.-

Cotisations et entrées :

- Cotisations 6 et 12 mois : 90'230.- (impactés par 2 mois gel de cotisations)
- Cotisations soutien : 1680.- (pas de gel)
- Entrées caisses : Fr. 38'110.- (impactées par 5 mois de fermeture)

Frais liés à l'informatique :

L'année 2020 a engagé des frais exceptionnels, car l'association a dû payer 2 hébergements pour assurer le suivi de la gestion des membres sur 2 bases de données différentes et pour un montant de Fr. 4820.00.

À cela s'ajoutent les frais de transactions et commission pour les paiements en ligne, ainsi que ceux de la gestion de compte, pour un total de Fr. 2000.00. En comparaison avec une gestion par timbres et enveloppes, la gestion en ligne permet d'économiser Fr. 200.00.

Organisation :

Ouverture d'un nouveau compte « capitalisation » à la BCN

- Transfert depuis le CCP le 80% du bénéfice d'un exercice comptable annuel positif
- Versement des entrées caisse de la salle au bancomat (plus efficace que celui de la Poste)
- Encaissement des entrées cours des élèves non-membres (principalement Ali)
- Encaissement des entrées TWINT (nouveau depuis mars 2020), ce qui permet de ne pas surcharger en écritures comptables les décomptes CCP

4) Vérificateurs de compte

Christophe Mironneau et Arnaud Vallat se sont chargés de la vérification des comptes. Ils remercient Fabio pour la précision avec laquelle ces derniers sont tenus, et proposent que l'assemblée accepte les comptes tels que présentés par Fabio.

Nominations des vérificateurs des comptes pour 2022 : Arnaud Vallat et Maxime Jaccard

5) Le budget 2021, présenté par Vincent (cf. annexe)

Les prédictions pour 2021 anticipent un résultat négatif, principalement dû aux 4 premiers mois de fermeture imposés, des horaires restreints et des résiliations en nombre plus important à la suite des contraintes sanitaires liées à la pandémie du Covid 19.

Ali (président) propose de faire l'assemblée générale plus tôt l'année prochaine, au cours de la période de Pâques, afin de pouvoir présenter le budget en début d'année, et non-pas à la fin.

Décision : les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

5) Rapport du gestionnaire des membres, qui est aussi le gérant : Iannis

La tâche de la gestion des membres a été entièrement reprise par Iannis en septembre 2020, à la suite d'un apprentissage progressif aux côtés de Fabio.

Iannis explique le côté positif inattendu de cumuler les deux qualités de gérant et de gestionnaire des membres : comme il passe énormément de temps à la salle, il connaît maintenant les membres qui la fréquentent et a ainsi un contact direct avec elles et eux. Par ailleurs, si des personnes ont des questions, elles peuvent directement s'adresser à lui.

La gestion des membres 2020, quelques chiffres :

- 2020 : 110 nouvelles inscriptions
- 2020 : 174 résiliations

Même si au vu de ces chiffres il y a un recul du nombre de membres qui est perceptible, l'association compte à ce jour plus de 440 membres – ce qui reste un très bon total.

La question des clés :

Il y a actuellement 205 clés en circulation, dont la caution vaut pour chacune Fr. 50.00. En 2020, 66 cautions ont été remboursées, mais il demeure toujours beaucoup de clés en circulation. Ces clés sont-elles indispensables ? Si l'on ne prend pas en compte les contraintes et exigences de présence liée à la période de Covid-19 où elles ne sont de toute façon pas utilisables, ne serait-il pas préférable d'ouvrir les horaires d'ouverture de la salle en libre-accès, et d'abolir les clés ?

Lorsque le moment sera venu, quand la situation sera plus stable et cessera de changer toutes les trois semaines et que les travaux d'agrandissement auront été effectués, le comité s'engage à faire une demande de consultation envers les membres puis prendra une décision à ce sujet.

6) Rapport du gérant, qui est aussi gestionnaire des membres : Iannis

Son emploi du temps a énormément été impacté par la pandémie. Cette période a nécessité d'innombrables prises de contacts, des échanges ping-pong de lettres et des coups de fils avec Fabio, Ali, le SCAV, pour savoir si le plan de protection en vue des mesures sanitaires était en règle. Pendant ce temps, les ouvriers et ouvrees ont pu continuer à ouvrir, ce qui est super positif. Les concierges ont également poursuivi leur travail, faire les à-fonds en nettoyant les murs (tous les murs ont été nettoyés entre 2019 et 2020). Les concierges sont d'ailleurs remerciés pour leur flexibilité !

Autrement, il s'est agi de réparer les tapis, nettoyer les prises, en finaliser une commande, négocier des matelas d'occasion avec les ateliers Phénix, ranger des panneaux et matelas dans le silo... Pour cette dernière activité Iannis a créé un groupe Whatsapp avec quelques bénévoles, qui a très bien fonctionné. Il les remercie !

Il remercie également les membres de la salle pour leur compréhension ainsi que d'avoir bien joué le jeu lorsque différents systèmes ont été mis en place pour limiter le nombre de personnes dans les locaux, comme ça a été le cas avec les dégaines, sésames numérotés et convoités, à l'entrée.

Remarque d'Ali, le président :

Ali tient à souligner la qualité des personnes qui travaillent à l'Asen, pour qui il n'a pas fallu faire appel aux RHT, mais qui se sont engagées à rattraper les heures pas effectuées durant les périodes de fermeture liées aux mesures sanitaires d'ici la fin de cette année 2021. Par ailleurs, ses remerciements s'adressent aussi plus précisément à Iannis qui a offert deux mois de salaire de gestionnaire des membres à l'association.

Question de Régis (membre du comité) : Avez-vous estimé le temps que ça vous a pris ? Sans parler des efforts qui n'ont pas toujours abouti, comme c'était le cas pour trouver des solutions afin de permettre aux personnes qui n'ont pas le certificat Covid de venir grimper – finalement sans réponse positive.

Ali répond que rien que pour l'adaptation du fonctionnement de la salle aux dernières mesures annoncées une trentaine d'heures ont été nécessaires... Au vu du nombre de fois où il a fallu s'adapter à de nouvelles mesures en 2020, en plus du fonctionnement « normal » du comité, cela représente probablement largement plus d'une centaine d'heures sur l'année.

Applaudissements de la salle !

7) Renouveau du comité

Lors de la précédente assemblée générale, Sarah, ancienne présidente, a quitté le comité.

Michel a quant à lui rejoint le comité en janvier 2021.

Décision : est-ce que l'assemblée générale confirme vouloir réélire le comité tel qu'il se présente sous ses yeux, et confirme l'élection de Michel ?

Oui, à une vaste majorité.

8) Le projet d'Asen'issement : Régis

Cela fait maintenant plusieurs années qu'il en est question : le but est de gagner de la surface, du confort et de la sécurité, mais pas nécessairement d'augmenter la surface de grimpe. À la base, l'idée était de débiter les travaux cette année, mais ce ne fut pas possible : il aurait fallu refermer la salle pour les travaux alors qu'elle pouvait justement enfin être ré-ouverte ! En plus, toujours dans ce contexte de pandémie, les prix des matières premières ont explosé, ce qui rendait peu judicieux de commencer les travaux.

Comme nous ne toucherons pas à l'extérieur du bâtiment pour ces travaux, il n'y a pas besoin d'un permis de construire. Il faudra cependant être attentif à la disposition des sorties de secours.

1^{er} volet, le gros œuvre :

Selon le tableau envoyé avec la convocation à l'AG (en annexe), l'ensemble des travaux a été budgété à 231000.- Sur cette somme nous avons déjà payé 17500.- Pour la structure (tapis, prises et panneaux) 61000.- sont prévus. Il faudra donc engager 152500.- pour le gros œuvre en 2022.

Les travaux de gros œuvres ont fait l'objet d'un appel d'offre.

Possibilité de s'approcher de Michel (membre du comité) qui va réaliser un projet sur SketchUp, afin de développer des formes pertinentes dans le but de maximiser les volumes nouvellement à disposition.

Les travaux seront faisables entre mai et juillet 2022 (période où la salle est normalement moins fréquentée) et impliqueront de fermer une partie de la salle pendant au moins 2 mois et peut-être la totalité pendant un court moment. Pour ce faire, il serait bien de monter une petite équipe de bénévoles pour une première étape démontage. L'entreprise qui a chiffré ces travaux-là à Fr. 16'000.00, qui sont donc déjà inclus dans le budget. Si l'assemblée accepte le budget, l'idée est de retourner les offres signées et de passer commande avant Noël.

En tout, il s'agit de compter pour le projet dans sa totalité la somme de Fr. 213'000 – si on y soustrait la structure de grimpe et les tapis estimés à Fr. 61000 et dont l'achat pourrait être envisagé plus tard,

alors il reste la somme pour le gros œuvre, soit Fr. 153000. Ce qui permet d'engager uniquement de l'argent que nous avons déjà pour la réalisation du gros œuvre. Cependant, si nous désirons terminer les travaux avec structures de grimpe, tapis et finitions, il faut encore trouver des fonds, ce qui nous emmène au volet suivant.

Second volet, la demande de subventions, aides, sponsors.

Il va s'agir de constituer un petit groupe bénévole pour trouver des fonds – Une demande sera faite à la loterie romande et au casino et éventuellement à d'autres entreprises ou communautés. La question de lancer un emprunt auprès des membres reste pour l'instant en suspens. Le comité en discutera lors de prochaines séances en fonction de l'évolution de la situation.

Un membre : nous devrions demander à la commune !

Régis : la commune nous fournit déjà un subside indirect en ne prélevant qu'un loyer très bas. Sur le long-terme, on aimerait bien avoir tout le bâtiment, la ville contribuera à nouveau indirectement en finançant la rénovation du toit et des combes.

Un membre : est-ce qu'on sait comme cette explosion des prix va évoluer ?

Régis : les prix des matières premières (comme le bois), en comparaison des composantes électroniques, commencent à revenir bien pour le travail en bâtiment.

Par ailleurs quelques postes comme l'électricité ne demandent pas d'appel d'offre. On travaille depuis longtemps avec Matthey électricité et ça marche bien, il s'est toujours rapidement déplacé lorsque pour les quelques problèmes que nous avons pu avoir.

Décision : l'assemblée générale approuve le budget du projet d'Asen'issement.

9) Nouveau règlement des cours ; précisions

Le comité a modifié le règlement des cours de telle façon à ce que les horaires soient précisément mis par écrit, ainsi que les conditions pour pouvoir pratiquer les cours.

Pour ce qui est de la première modification, il a été précisé une tranche horaire dans laquelle les cours ne peuvent être donnés, en ayant pour raison principale la forte affluence à cette période : de 18 :30 à 20h30 du lundi au jeudi les cours ne sont pas autorisés, soit 8h par semaine sur les 98h où la salle est normalement ouverte (hors période Covid). Il reste donc de la place pour donner des cours. En ce qui concerne les conditions pour pouvoir donner des cours comme indépendant.e, la personne doit s'annoncer auprès du comité, annoncer ses horaires de cours et doit bénéficier d'une assurance responsabilité civile (RC) adaptée qu'elle présentera au responsable des cours.

Est-ce qu'il y a des remarques sur ce point ?

Un membre : surpris par ce changement, n'avait pas entendu parler de cette problématique auparavant. En tant que membre, il aurait aimé que ces cours puissent au moins débiter à 20 :00. Par ailleurs, il ne comprend pas que la question de la forte affluence à ces heures-ci soit un argument, car avec ou sans cours, les membres de l'association vont se retrouver à ces heures. Il est d'accord pour venir plus tard, mais pas autant ! Commencer à 20h par exemple ?

Une autre membre : ces cours ont aussi permis de faire découvrir et l'escalade, et cette association, c'est une fenêtre positive qu'il est question de préserver :

Comité : Cela pose la question de pourquoi a été faite cette association, mais également, de l'ancien règlement qui a été ignoré, dans lequel il est précisé qu'il n'y a pas de cours le soir – il s'agit de cours privés qui prennent place dans un espace public.

- Est-ce que les personnes monopolisent un mur ou se répartissent dans la salle ?
- De plus en plus de monde possède un titre de moniteur d'escalade et souhaite donner ses propres cours. Comment sélectionner ?
- Les autres salles placent elles aussi des contraintes, notamment monétaires.
- Le comité souhaite favoriser la majorité des utilisateurs et utilisatrices de la salle, pas inscrit.es dans des cours.

Une membre : pourquoi ne pas procéder à un vote démocratique ?

Commentaire : on allait y arriver, mais il était important que le débat ait lieu et que tout le monde comprennent les enjeux entre les buts associatifs et commerciaux de la salle.

Comité : Juliette, Iannis et Ali comptent les voix

Proposition : qui est pour confirmer le règlement tel que précisé par le comité ?

- 16 voix se prononcent contre, c'est-à-dire en faveur d'un début des cours à 20h.
- 23 voix sont pour le règlement tel que proposé par le comité.
- 6 abstentions.

10) Attractivité de la salle

La team ouvreurs et ouvreuses est composée de trois personnes rémunérées : Isabelle, Romain et Ali ; ainsi que d'une petite équipe de bénévoles – c'était une décision prise en 2021, mais l'idée était d'ajouter une personne à la team ouverture de blocs en 2022. Plusieurs membres ont fait la remarque que l'Asen avait perdu en qualité pour ce qui est des cotations les plus difficiles.

Un membre : l'Asen a une attractivité moindre en comparaison des salles commerciales. Avec l'argent économisé par l'association, ce serait bien de plus investir dans la team d'ouverture des blocs, par exemple en faisant venir des ouvreur-euses de l'extérieur.

Le Comité : la moitié de la formation de certain-es ouvreur-euses a été financée par l'association. Mais ce serait une super idée que de mettre sur pied des workshops pour former les bénévoles, tout en se permettant de faire venir de l'extérieur, de temps-en-temps un ou une ouvreuse de l'extérieur.

Isabelle (membre team ouverture de blocs) : ce serait chouette que ce soit une femme pour une fois, je peux volontiers vous transmettre des contacts.

Décision : l'assemblée générale est d'accord pour mettre plus d'argent dans le secteur de l'ouverture des voies, et qu'Isabelle doit nous fournir les contacts.

11) Divers

- **Zones de protection et escalade dans les côtes du Doubs**

Cédric (membre du comité) : le canton veut mettre en œuvre une zone protégée dans les côtes du Doubs, soit une mise sous protection de certaines zones. Le 27 septembre 2021, il y a eu une première réunion avec les personnes qui représentaient diverses associations de protection de la nature, et Cédric et une autre personne étaient les seul-es à représenter l'intérêt des grimpeur-euses de la région. Si les projets de ces associations se concrétisent, cela revient à interdire l'escalade sur certains sites, ainsi que la suppression de certaines voies. Dans cette situation, Cédric reconnaît qu'il manque une certaine expertise de notre côté ; nous savons que la cohabitation existe puisque les oiseaux sont dans les mêmes zones où il y a les voies, sans que cela ne les ait fait partir. Est-ce que la pratique de l'escalade pose des problèmes sur ces sites ? Quelles espèces nichent où, à quelles périodes, avec quels besoins ? Y'a-t-il des distances qui pourraient être appliquées ? Que faire du paradoxe qui existait déjà dans le cadre du Creux du Van, et qui, à une moindre échelle, se répète par exemple à la Roche-Pequi : interdire l'escalade pour quelques personnes quand de grandes places de pique-nique accueillent bien plus de monde au sommet des voies ? Y'a-t-il dans la salle des personnes qui ont des compétences dans le domaine de l'ornithologie afin de trouver des réponses à ces questions ? Il faut que la communauté de grimpeurs et grimpeuses se mobilise, dans le but de trouver un équilibre entre êtres humains et oiseaux.

Proposition : pour mobiliser du monde, il est toujours possible d'envoyer un courriel aux membres. Arnaud se porte volontaire pour donner quelques informations.

Un membre : ce ne sont pas les grimpeurs qui ne respectent pas la nature, ce sont ces écolos-bobos... Si les oiseaux s'en vont, c'est parce qu'il n'y a plus de rongeurs, à cause de ce qu'on met dans l'agriculture, mais aussi, qu'on bétonne tout.

Un autre membre : j'étais à cette même réunion, car je fais partie de Pro Natura. En fait Pro Natura veut tenter de répondre à 3 questions :

- a) Où étaient les oiseaux avant ?
- b) Où sont les oiseaux maintenant ?
- c) Où sont les potentiels de colonisation ?

Puis de développer une expertise : est-ce que les mesures du canton vont être adaptées ? C'est aussi le rôle de ces associations d'aller chercher le plus de mesures possibles avant de négocier un compromis.

Cédric : va regarder pour mettre sur pied un groupe de travail.

- **La coresponsabilité à travers la possession d'une clé**

Un membre : lorsqu'on a une clé, on se sent coresponsable, ça nous donne une attache, une appartenance à l'association. On referme en partant, on se soucie des locaux et de leur entretien – pour une association qui fonctionne sur le libre-accès hors-période Covid bien entendu. Mais alors, laisser ouvert de 8h à 23h, comment vous voulez concrétiser ça ?

Iannis (gérant, membre du comité) : l'idée c'est bien-sûr de maintenir le système de libre-accès, mais ce ne sera pas encore forcément possible. C'est surtout une question d'information, ce serait peut-être bien de mettre en place des panneaux, qui rappelleraient que c'est aux utilisateurs et utilisatrices d'éteindre la lumière en partant, de ne pas laisser une porte ouverte.

- Le jeudi 11 novembre aura lieu dans notre salle un test de chaussons de la marque Scarpa organisé en collaboration avec Défi Montagne. Un petit bar est déjà prévu...


Clôture de l'assemblée à 22h20

Décembre 2021, pour le comité de l'ASEN
Rédaction : Juliette Montandon
Relecture et annexes : Fabio, Régis, Vincent, Ali

Annexes : Budget ASEN 2021
 Budget ASEN charges sociales
 Budget Asen'issement 2022

Budget ASEN 2021

CHARGES			
CAT	Libellé	Montant	Remarques
Charges Fixes (3000 à 3090)			
3010	loyer	CHF 5 240,00	loyer + 2 places parc
3020	impôts	CHF 1 200,00	pas confirmé
3030	concierges	CHF 10 200,00	(250 x 2) x 12 + (400 x 12) / salaires nets (6.4%/cotis)
3035	secrétariat	CHF 9 000,00	(12 x 800) / salaire net (idem) / baisse prévue
3040	ouvriers	CHF 14 000,00	(3 x 400) x 12 / salaires nets (idem)
3045	gérance salle / gestion membres	CHF 22 300,00	(2 x 1700) + (10 x 2100) / salaire net (idem) *
3050	assurances	CHF 5 000,00	primes 2021/22 déjà payées -> 2022 sur ex 2021
3055	charges salariales	CHF 15 000,00	LAA 2022 + cotis (facture finale sur ex 2022) + LPP + AMC
	total	CHF 81 940,00	
Charges / pratique escalade (3100 à 3290)			
3100	bâches / housse matelas	CHF 1 000,00	éventuelles réparations
3120	magnésie	CHF -	
3140	outils ouverture	CHF 600,00	selon ex 2020
3160	achats prises	CHF 5 500,00	
3200	nettoyages prises et murs	CHF 1 000,00	selon ex 2020
	total	CHF 8 100,00	
Charges / entretien salle (3300 à 3590)			
3300	électricité + gaz	CHF 4 000,00	
3350	matériel conciergerie	CHF 2 000,00	
3400	frais entretien salle et outillage	CHF 4 000,00	
3450	déchets	CHF 600,00	
3500	chantier(s) en cours	CHF 24 000,00	(Zamintech + matthey + Acro-Bât + HSE) déjà payé
3550	réserve infra	CHF 5 000,00	
	total	CHF 39 600,00	
Charges Diverses (3600 à 3990)			
3600	frais postaux	CHF 400,00	2 postcards + timbres (dernière année)
3650	frais bancaires et CCP	CHF 2 600,00	frais com. et transactions + gestion cptes + abo PSP
3700	retours d'és	CHF 5 000,00	
3800	frais informatique	CHF 5 000,00	(licences, hébergement, suivi...) x 2 / VNV
3850	frais administratifs	CHF 1 000,00	avocat et fiduciaire
3900	imprimés pour salle et comité	CHF 1 400,00	env. entrées et infos covid (+ courriers / dernière année)
3940	rbt divers	CHF -	selon montant ex. 2020
3950	autre frais	CHF 1 500,00	
3990	frais assemblées	CHF 200,00	selon montant ex. 2020
	total	CHF 17 100,00	
Capitalisation			
6000	Transfert fonds de Projet	CHF (11 552,00)	80% du bénéfice
	total	CHF (11 552,00)	
	Total de charges	CHF 146 740,00	

RECETTES			
CAT	Libellé	Montant	Remarques
4150	intérêts bancaires et CCP	CHF -	
4200	manifestations	CHF -	
4400	cotisations soutien	CHF 2 000,00	si nbre membres et inscriptions stable
4700	cautions clés	CHF 300,00	
4800	cotisations	CHF 100 000,00	si nbre membres et inscriptions stable
4850	entrées caisse	CHF 30 000,00	cours inclus / frais com TWINT inclus (1.3%)
4900	autres recettes	CHF -	
	total	CHF 132 300,00	
	Résultat 2021	CHF (14 440,00)	() = négatif !!
			
	immobilisation cautions clés : 10'500.-		

Budget ASEN charges sociales

TAUX COTIS 2021 (augmentation APG de 0.05 pt)			
Cotisations calculées sur le salaire brut	Employeur	Salarié	Total
Assurance vieillesse et survivants (AVS)	4,35%	4,35%	8,70%
Assurance invalidité (AI)	0,70%	0,70%	1,40%
Allocations pour perte de gain (APG-AMat-APat)	0,25%	0,25%	0,50%
Assurance-chômage (AC) jusqu'à CHF 148'200.00 de salaire brut	1,10%	1,10%	2,20%
Assurance-chômage (AC.2) dès CHF 148'201.00 de salaire brut	0,50%	0,50%	1,00%
Allocations familiales cantonales (AF)	2,10%	-	2,10%
Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP)	0,087%	-	0,087%
Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (IAF)	0,18%	-	0,18%
Fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD)	0,58%	-	0,58%
Frais d'administration	Employeur	Salarié	Total
Les frais d'administration sont calculés sur le montant de la cotisation AVS/AI/APG	1,80%	-	1,80%

} 6,40%

} 2,947%

} 1,80%

Cotisations employeur calculées sur le salaire brut	
65000	masse salariale brute 2021 / prévu 59200, mais annoncé 65000 à CCNC
X 9,347%	(6.4 %/AVS,AI,APG) + (1.1% /AC) + (2.947 %/autres cotis + AF)
6075,55	
670	(420/LPP) + (250/AMC) / Allianz
124,02	
6869,57	

→ (1700 x 2) + (2100 x 10) / Iannis
800 x 12 / Fabio (probable baisse à 400 dès août)
(400 x 12) x 5 / 4 ouvriers et 1 concierge
(250 x 2) x 2 / 2 concierges

Frais d'administration	
65000	
X 10,6 %	AVS/APG/AI (employeur/employé)
6890	
X 1,8 %	frais admin du montant total cotis AVS/APG/AI
124,02	

Budget Asen'issement 2021-2022

Budget travaux ASEN-issement						15.09.21
	offre	réserve	offre+réserve	payé	pr budget	
Acro'bât (démontage silo moulinettes)	9 887	0%	9 887	9 887	0	
Ingénieur	15 847	10%	17 431	6 535	10 896	
Electricité	10 928	20%	13 113	0	13 113	
GO béton	36 031	15%	41 435	0	41 435	
GO construction métallique	19 443	15%	22 359	0	22 359	
GO bois	36 031	15%	41 436	0	41 436	
Analyse pollution	633	0%	633	633	0	
Démontage + escalier s-sol + porte	15 951	20%	19 141	0	19 141	
Chauffage (eau, gaz)	3 100	5%	3 255	0	3 255	
Toilettes Toitoi	950	0%	950	0	950	
	0	0%	0	0	0	
Structure	47 000	30%	61 100	0	61 100	
	0	0%	0	0	0	Offre 195 800
	0	0%	0	0	0	Réserve 34 941
	0	0%	0	0	0	Total 1 230 741
	0	0%	0	0	0	payé 17 055
	0	0%	0	0	0	Dépenses prévues 213 686
	0	0%	0	0	0	
	0	0%	0	0	0	
	0	0%	0	0	0	
	0	0%	0	0	0	
	195 800	0%	230 741	17 055	213 686	
Gros œuvre	169641					
Structure (estimatif)	61100					